

J'aimerais également parler de deux choses qu'il convient, à mon idée, de signaler à la Commission des lieux et monuments historiques, car cela pourrait lui permettre d'accroître un peu son efficacité dans l'avenir immédiat. J'aimerais tout d'abord parler des manuels d'histoire du centenaire. Je sais que la Chambre sera scandalisée d'apprendre qu'il n'existait pas de livres d'histoire du Canada écrits par des Canadiens. Nous étions obligés de recourir aux ouvrages britanniques, notamment le tome 6 de l'encyclopédie historique Cambridge, qui traite du Canada. En 1957, après avoir discuté avec la Commission des lieux et monuments historiques, on a fixé à l'année du centenaire la parution d'une histoire du Canada écrite par des Canadiens. Elle devait compter 18 volumes dont chacun aurait été rédigé par une équipe de spécialistes sous la direction générale de MM. Morton et Creighton. C'est un groupe de personnes qui a décidé de remettre l'affaire entre les mains de ces deux docteurs en histoire. Je ne sais pas si le secrétaire parlementaire a pu voir un de ces volumes, dont le plus récent a été publié par M. Creighton l'automne dernier.

J'estime que le secrétaire parlementaire rendrait un fier service aux Canadiens s'il cherchait à savoir pourquoi les volumes manquants n'ont pas été publiés. Moi, je sais pourquoi: nous avons établi le montant des subventions, qui ne provenaient pas de la Commission des lieux et monuments historiques, et nous n'avions pas prévu l'inflation des dernières années. Il en coûte maintenant presque le double pour publier ces ouvrages qui ont une diffusion restreinte, d'où le retard. L'autre raison, je suppose, c'est la question du travail dans un cas particulier et je pense que la Commission des lieux et monuments historiques devrait s'efforcer de résoudre ce problème.

Je n'ai aucun remords de soulever cette question une vingtaine d'années après sa création. Lorsque j'enseignais, je n'aimais pas devoir me fonder sur des ouvrages écrits par des auteurs anglais pour enseigner aux Canadiens leur propre histoire. Nous avons essayé de remédier à cette situation en 1957, il y a presque 20 ans de cela, en fixant à 1967 la date prévue pour compléter cette série, en temps utile pour célébrer le centenaire. Nous n'avons pu nous en tenir à cette date, par suite des frais encourus et pour d'autres raisons. A mon avis, nous devrions achever cet ouvrage en 1977. Toutes les commissions scolaires et tous les écoliers du pays devraient savoir qu'il existe une série de manuels d'histoire pour chaque région du Canada et chaque période de notre histoire. Jusqu'ici il n'en existait pas. En m'adressant aux enseignants, j'ai pu constater que beaucoup d'entre eux n'avaient jamais entendu parler de cette série.

● (1540)

Le gouvernement qui dépense des millions de dollars pour faire connaître nombre de ses programmes ne pourrait-il permettre à la Commission des lieux et monuments historiques de prendre les moyens pour faire connaître l'existence de cette série sur l'histoire? Elle a commencé avant que nombre d'enseignants actuels n'enseignent et même avant qu'ils ne soient nés. Je recommande aux ministériels la lecture du dernier volume du D^r Creighton, «The Forked Road», qui leur apprendra où ils ont commencé à faire fausse route. Ces livres relatent l'histoire authentique de notre nation et ont été rédigés par des Canadiens. Nous devrions au moins les mettre à la disposition des enseignants; ce n'est pas le genre de livres que

Lieux historiques

l'on remet en général aux écoliers. Ils sont basés sur des documents authentiques et il serait bon que les professeurs d'histoire et les étudiants le sachent. Je sais que ces volumes ne se vendront pas en grande quantité, car, je le regrette, nous ne sommes pas une nation de lettrés et seul un mince pourcentage de notre population peut se dire lettré, et se consacrer à la lecture d'ouvrages sérieux.

En second lieu j'aimerais dire un mot sur les activités du comité des noms géographiques. Le comité sélectionne les noms des Canadiens qui ont joué un rôle important dans la vie de la nation et les applique à certains traits géographiques de notre pays, comme les montagnes, par exemple. En général on ne peut donner à un lieu le nom d'une personne qu'une fois que celle-ci est morte. A l'occasion, les provinces enfreignent la règle, car elles sont habilitées, elles aussi, à baptiser certains traits géographiques du pays.

Je demande donc à la Commission des lieux et monuments historiques d'examiner la question suivante. Il y a 15 ou 20 ans nous voulions honorer ceux qui étaient alors des personnages de premier plan sur la scène canadienne. Au plus fort de leurs activités, leur personnalité marquait l'actualité; mais malheureusement la personne décédée et longtemps après sa mort, son souvenir s'estompe et le public tend à l'oublier. C'est ainsi que nous avons laissé dans l'oubli certaines personnalités d'il y a 15 ou 20 ans malgré l'apport considérable qu'elles ont su donner au pays, leur vie durant. Autrement dit, j'aimerais que le secrétaire parlementaire ou le ministre rappellent à la Commission des lieux et monuments historiques qu'elle doit consulter les autres groupes et en particulier le comité des noms géographiques qui relève d'un autre ministère, pour que nous puissions réviser périodiquement les noms donnés à certains lieux géographiques de notre pays.

Je suis bien au courant de ce qui se passe dans l'Arctique et des nouveaux noms qui sont apparus au cours des dernières années. Je pense qu'ils ont été bien choisis. Je ne dis pas cela parce que le nom Hamilton figure maintenant au centre de l'île Ellesmere. On a choisi ce nom pour une bonne raison et ce n'est pas pour m'honorer. Il honore une personne qui a accompli un travail considérable dans cette région. Je dis simplement qu'il incombe à la Commission des lieux et monuments historiques et à des comités comme celui des noms géographiques, de perpétuer la mémoire et le nom de ceux qui ont servi notre pays. D'une façon générale, on évite de donner le nom d'une personne encore vivante. Malheureusement, les personnes qui ont connu la célébrité ont tendance à passer les dernières années de leur vie à l'écart et presque dans l'oubli. Il faut honorer leur mémoire en désignant par leur nom certains accidents géographiques de notre territoire pour rappeler aux habitants du Nord et des autres régions du Canada le travail qu'ils ont accompli dans le développement des ressources et dans d'autres domaines.

Peut-être devrais-je signaler deux autres choses puisque nous avons peu d'occasion d'aborder ce sujet. Je pense que la Chambre est disposée à voter le bill. Je répète que le ministre doit s'assurer que la Commission des lieux et monuments historiques sait que les députés souhaitent qu'elle joue son rôle et qu'elle enregistre sous une forme tangible l'histoire de notre pays, une histoire encore brève mais dont nous pouvons être fiers.